



Client refusant de régler la totalité du devis

Par **virgmartin**, le **25/07/2009** à **19:30**

Bonjour,rnJ'ai effectué un devis pour un client avec 10h de main d'oeuvre (Temps de trajet compris) mais le client refuse de me régler la totalité de ce devis estimant que je n'y ai passé que 7h de travail effectif. Il a portant bien visé le devis et avec la mention "Bon pour accord". Comment puis-je faire pour récupérer le règlement total de mon devis visé ?